

Vers une bioéconomie durable

Déclaration du groupe des Professions libérales

En 2012, nous étions sept milliards d'individus sur Terre et nous utilisons les ressources équivalentes à 1,6 fois celles de notre planète. En 2050, nous serons plus de neuf milliards et, au rythme actuel, ce sont les ressources équivalentes à plus de deux planètes que nous consommerons.

Qu'attendons-nous pour produire autrement et préserver ce qu'il nous reste de nos écosystèmes et de notre biodiversité ?

Chaque année, nous consommons au sein de l'Union européenne seize tonnes de ressources par personne, dont six sont gaspillées !

Qu'attendons-nous pour consommer autrement ?

Une des alternatives au modèle actuel de développement est de remplacer tout ou partie des ressources non renouvelables par des ressources renouvelables exploitées de façon durable.

C'est l'objet de la bioéconomie, qui est fondée sur l'utilisation de la biomasse (les ressources naturelles, agricoles et forestières) plutôt que sur celle des ressources fossiles (charbon et pétrole).

La bioéconomie n'est pas un effet de mode de production et de consommation. C'est une approche globale qui a l'avantage de répondre à différents enjeux majeurs actuels :

- la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- la diminution de la dépendance aux ressources fossiles ;
- la production de biens issus de matières renouvelables ;
- la garantie des besoins alimentaires de la population mondiale.

Pour se développer, la bioéconomie a besoin d'un renforcement des infrastructures nationales, européennes et internationales ainsi que de l'appui des politiques publiques. Un cadre normatif transparent et stable sur le long terme est également indispensable. En effet, il serait invraisemblable de changer d'objectif, dix ans après avoir encouragé des investissements à plusieurs milliards d'euros.

La bioéconomie est également une source de croissance, d'innovation et de compétitivité. En France, elle représenterait 316 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 1,7 millions d'emplois, sans compter les perspectives d'emplois qu'elle offre.

Pour les métiers de l'aménagement et du bâtiment, il est nécessaire de maîtriser les outils d'évaluation et de disposer d'informations pertinentes et non biaisées, pour apporter à leurs clients des évaluations environnementales les plus précises possibles. Les professions libérales ne peuvent que soutenir les préconisations relatives à la méthodologie d'Analyse du cycle de vie (ACV). En effet, pour donner une définition d'un bâtiment respectueux de l'environnement et de la santé, il faut pouvoir quantifier ou qualifier les performances de la construction à réaliser. Ceci passe par la mise à disposition d'outils d'évaluation et de quantification. Pour ce faire, nous avons besoin de bases de données permettant de disposer d'informations regroupées sur les caractéristiques

environnementales et sanitaires des produits de construction. Elles doivent être les plus objectives possibles, pertinentes et consensuelles. Il serait inexact de prétendre que tous les matériaux biosourcés ont des impacts positifs par rapport aux autres matériaux et l'ACV permettra de clarifier les choses.

Nous sommes aujourd'hui confrontés à de multiples enjeux de transitions. Qu'elles soient démographique, alimentaire, climatique, écologique ou encore énergétique, elles sont d'une importance cruciale pour l'avenir de l'Humanité.

La bioéconomie est l'une des voies possibles à emprunter pour répondre à ces enjeux.

Le sujet était très technique, l'avis est dense et malheureusement, certaines parties quelque peu hermétiques risquent de décourager les non-initiés.

Le groupe des professions libérales croit toutefois en cet avis et l'a voté.